

Déclaration CFDT au CSE ordinaire du 29 Octobre 2020 : Allocution du président Macron le 28 Octobre 2020

Face à la deuxième vague de l'épidémie de Covid 19, le Président Macron a confirmé le durcissement des mesures sanitaires avec une incertitude sur la fermeture ou non des garages et concessions qui pourrait être lourde de conséquences pour notre Groupe.

La CFDT sera très vigilante vis à vis des mesures qui seront prises par la direction et qui pourront impacter l'emploi, la rémunération des salariés et leurs conditions de travail...

Face à cette situation, l'urgence est aussi sociale. La CFDT estime qu'il existe des outils qui permettent de préserver les emplois et le maintien des salaires.

Pour la CFDT, la direction doit maintenir l'activité de l'ensemble des sites en utilisant le dispositif Activité Partielle de Longue Durée (APLD) soutenu par l'Etat et financé par l'Unédic.

La CFDT demande donc l'ouverture de négociation sur la mise en place de l'APLD dans les tout prochains jours afin de garantir 100% du salaire ou limiter au maximum les pertes de salaire pour tous les salariés PSA.

Par ailleurs, un grand nombre de salariés sont en télétravail depuis le début de la crise sanitaire et au regard des annonces du gouvernement, ce mode de travail va perdurer. La CFDT vous rappelle que cela fait 8 mois que les salariés en Travail à Distance (TAD) exceptionnel supportent seuls le coût du sans compensation ou indemnité de la part de l'entreprise, sans moyens matériels adaptés !

La CFDT réitère sa demande, désormais urgente pour ce personnel, d'une prime spécifique, la dotation de matériel adapté et la mise en place des tickets repas ou chèques déjeuners.

Enfin, en tant que signataire de l'accord social et solidaire de Avril 2020, la CFDT demande à nouveau le bilan du reliquat du fonds de solidarité.